



Information n°3 de la Commune de Logonna-Daoulas

Coronavirus COVID-19

25 mars 2020

Madame, Monsieur,

La situation que nous vivons est inédite et difficile. Les élus et les services municipaux se mobilisent et s'organisent pour contribuer, à notre échelle, à la lutte contre la propagation et les effets du coronavirus Covid19. Chaque jour, la Préfecture nous transmet de nouvelles consignes. Il est certain qu'elles resteront applicables pour plusieurs semaines.

Ces contraintes nécessaires bouleversent notre vie.

Voici les informations actualisées :

L'INFORMATION GENERALE SUR LE CORONAVIRUS ET SES RISQUES :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- **Accueil des enfants réservé aux personnels soignants et aux services de maintien à domicile** : 2 enfants accueillis lundi de la semaine dernière ; un enfant éventuellement jeudi. Il convient de prendre contact avec la mairie en cas de besoin.
- **Paul Berthevas, fruits légumes et plats préparés samedi matin** : une dérogation a été demandée au préfet pour le primeur du samedi 28 mars.
- **Secours Populaire** : l'aide alimentaire d'urgence est maintenue. Pour ce faire, il convient de contacter la mairie par téléphone au 02.98.60.60.98 ou par mail mairie.logonnadaoulas@orange.fr qui se chargera de transmettre votre demande à l'association.

- **Salles communales et lieux d'activités** : toutes les salles communales sans exception restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Je tiens également à rappeler que le skate-park et les espaces de jeux pour les enfants sont formellement interdits d'accès. De même, les boîtes à livres ne peuvent plus être utilisées.
- **Attestation dérogatoire** : Obligatoire lors de vos déplacements. Disponible sur le site :<https://www.interieur.gouv.fr>, et à la mairie dans le sas d'entrée ou à faire sur papier libre. L'activité physique individuelle est limitée à 1 heure quotidienne et dans un rayon d'1 kilomètre autour du domicile. Toute pratique collective est interdite.
- **EHPAD de Daoulas** : un contact régulier est établi avec le directeur afin d'être tenu au courant de la situation des résident.e.s et du personnel. L'EHPAD est bien sûr confiné totalement pour assurer au maximum la sécurité sanitaire. Merci chaleureusement aux agents qui assurent une présence maximale à leur côté.
- **L'appel aux dons** lancé par les professionnels de santé du Pays de Daoulas a fonctionné - Merci à vous - et **DOIT** continuer à fonctionner : si vous avez des masques, gants, blouses, charlottes, gels / solutions hydroalcooliques, merci de les amener aux 2 points de collecte : pharmacie de Daoulas et de l'Hôpital-Camfrout.
- **Services communaux** : afin d'assurer la continuité du service public, je tiens à vous informer que :
 - **La mairie** est fermée au public mais joignable par téléphone et par mail du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 au 02 98 20 60 98 – mairie.logonnadaoulas@orange.fr
 - **La page Facebook** est régulièrement mise à jour des dernières informations disponibles ainsi que notre site www.logonna-daoulas.bzh
 - **Les services techniques** de la commune assurent tous les jours une tournée des bâtiments, espaces communaux.
 - **La collecte des ordures ménagères** et des emballages recyclables est maintenue dans la mesure du possible. Merci de sortir vos poubelles le mardi soir, un passage dès 5h00 du matin est possible pour tous. Il est aussi demandé de regrouper les bacs deux par deux ou, quand c'est possible, en entrée de rue et/ou de quartier pour faciliter le travail des agents de collecte qui durant cette période de confinement sont en équipes réduites (un seul agent de collecte à l'arrière au lieu de deux habituellement). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la Communauté de Commune du Pays de Landerneau Daoulas à l'adresse suivante : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr>

- **Personnes fragiles :**

- **Personnes de plus de 70 ans:** vous avez été ou vous serez appelés par téléphone par un élu ou un agent de la mairie afin d'identifier vos besoins de première nécessité.
- Par ailleurs, si vous avez connaissance de **personnes isolées en situation de fragilité et quel que soit leur âge**, nous vous demandons de contacter la mairie au 02 98 20 60 98 ou mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Liste des commerces/services ouverts et les horaires d'ouverture :

- **Ty U :** 9h00- 12h00 et 14h00 – 18h00 : Attention pas plus de 5 personnes à l'intérieur
- **Le Celtic :** 8h30 – 12h30 tous les jours : attention pas plus de 2 personnes à l'intérieur
- **Les Plaisirs d'Illy :** Traiteur et plats cuisinés : 06 43 63 51 49 ; lesplaisirsdilly@gmail.com
- **SIVURIC,** portage de repas à domicile : sivuric@wanadoo.fr 02 98 25 80 00 de 8h30 à 12h - <https://sivuric.wixsite.com/sivuric>
- **Cellule d'écoute et de solidarité de la communauté de communes :** 02 98 85 99 08
- **Pharmacie des 2 rivières** à Daoulas ouvert et livraison à domicile, si vous avez plus de 70 ans et/ou vous souffrez de maladie chronique : pharmaciedes2rivieres@gmail.com 02 98 25 80 27
- **Super U** de Daoulas ouvert (fermeture 18h) et livraison à domicile : 02 98 25 80 28. Créneau réservé aux personnes de plus de 70 ans entre 8h et 8h30
- **Goasven :** remplacement du libre-service par un système de commandes à retirer sur place les mardis et vendredis. Le lien <https://arstaligtredan.fr/goasven/>

Limitez vos déplacements en faisant vos courses pour plusieurs jours.

Soyons patients, solidaires, attentifs les uns aux autres, et surtout respectueux dans l'application des règles. Prenons soin de nous !

Le Maire,

Gilles CALVEZ

